

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Jérôme CLAVEL			
Date de convocation : 5 septembre 2023	Nombre de présents : 14	Comité secret : non		
Absents : 0	Excusé (e) s : 3	Pouvoirs : 3	Votants : 15	Quorum exigé : 8

L'an deux mille vingt-trois, le 12 septembre à 18 h 30, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : Nicole DURAND, Paul ZOWIEZ-NEUMANN, Annie BEGOT, Michel JOVANOVIC, Joceline MARQUES, Marius GIRARD, Jérôme CLAVEL, Nadine GOUDARD, Cédric MALLEIN-GIRIN Aurélia SAINT-CLAIR, Noémie EDET, Noemie NIVON

Étaient excusés : Éric TONDEUX (procuration à Paul ZOWIEZ-NEUMANN), Christelle JOURDAN (procuration à Marius GIRARD), Florence FRANCOIS-BRAZIER (procuration à Nadine GOUDARD)

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Ordre du jour :

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Voirie
- Fauchage ambroisie
- Bâtiments communaux
- Eclairage public...

BUDGET

- Délibération pour décision modificative pour amortissements
- Délibération pour ouverture compte DFT régie communale

PROJET VALORSOL

- Délibération pour approbation déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU

PROJET EXTENSION ELEVAGE DE VOLAILLES

- Délibération pour avis sur dossier déposé

PROJET COMMERCE

- Retour sur rencontre CCI

PERSONNEL

- Point sur recrutements
- Délibération pour fermeture d'un poste d'ATSEM
- Délibération pour création de nouveaux postes suite avancement de grade
- Formations

ECOLE ET PERISCOLAIRE

- Rentrée scolaire : effectifs et personnel
- Aménagement

COMPTE-RENDU REUNIONS

- Conseillers départementaux
- EBER
- Syndicat des eaux
- CLE BLV
- SAUR

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Voirie : Les travaux de voirie prévus cette année Chemin de Montanay et Chemin de la Bergerie ont été réalisés. Les travaux de réfection sur le Chemin du Moulin ont été effectués.

Fauchage/Elagage : Le fauchage de l'ambrosie a été fait la semaine dernière. La commission voirie va se réunir prochainement pour planifier l'élagage d'automne.

Ecole : Les agents techniques ont refait le marquage des marelles dans les deux cours.

Stade : La Fédération Française de Football a validé la demande de subvention pour le remplacement de l'éclairage mais le montant n'est pas encore connu.

Poste : Une réunion s'est tenue le 11 septembre en présence de Mme le Maire, Annie BEGOT, adjointe et les responsables des services de la Poste pour échanger sur les travaux prévus à l'agence postale. La commune va solliciter des financements auprès de la Poste pour les travaux.

Eclairage public : Suite à la chute d'un lampadaire sur la boîte aux lettres d'un habitant, Mme le Maire a fait une déclaration à l'assurance. Suite au renforcement de réseau sur le poste Ecole, plusieurs lampadaires situés au lotissement Lapemo ne fonctionnent plus. Le problème a été signalé auprès du SDED.

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'une commune voisine s'est rendue compte que depuis des années elle payait l'abonnement et la consommation de l'éclairage public situé au niveau de l'Eglise. A juste titre cette dernière demande le remboursement des factures depuis 5 ans. Les démarches ont été faites auprès du fournisseur d'énergie pour rétablir le problème et le remboursement effectué auprès de la commune.

Panneau lumineux : Le remplacement est prévu soit le 26 ou le 27 septembre 2023. Mme le Maire attend la confirmation.

Aire de jeux : Certains panneaux ont été dégradés pendant l'été. Michel JOVANOVIC, adjoint, a demandé des devis.

SDED : Des poteaux bois ont été remplacés au chemin du grand bois.

BUDGET

Délibération D2023.29 : Décision Modificative n° 2023-04 qui abroge la Décision Modificative n°2023-03 Opération 138 : Renforcement réseau Pirol et Opération 133 : Opération façade part communale – Ouverture crédits pour amortissement

Lors de la dernière séance du 11 juillet 2023, le conseil municipal a voté à l'unanimité la décision modificative n°2023-23 pour l'ouverture de crédits pour amortissement des opérations 138 et 133. Malgré une vérification en amont du Conseiller aux Décideurs Locaux, une erreur était présente dans les articles comptables.

Mme le Maire présente la nouvelle décision modificative qui abroge la précédente.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération D2023.30 : Abroge les délibérations 2023.23 et 2023.24 : Ouverture d'un compte de dépôt de fonds (compte DFT) pour la régie des recettes diverses communales

Sur les recommandations du comptable public, Mme le Maire explique qu'il convient d'abroger les délibérations D2023.23 et D2023.24 et d'ouvrir un seul compte DFT pour toutes les recettes (recettes communales et recettes de la bibliothèque).

Mme le Maire présente la nouvelle délibération qui abroge les deux précédentes.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Arrivée du conseiller municipal Eric TONDEUX – 19h

PROJET VALORSOL

Délibération D2023.31 : Approbation déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU

Mme le Maire donne lecture de la proposition de délibération. Elle rappelle les étapes suivies pour la mise en compatibilité du PLU avec le projet.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

ELEVAGE DE VOLAILLES

Délibération D2023.32 : Avis sur demande d'enregistrement présenté par l'EARL GRAND BOIS en vue de son projet d'extension de son élevage de volailles

Mme le Maire explique que la Direction Départementale de la Protection des Populations de Drôme a appelé le Conseil Municipal à donner son avis sur cette demande d'enregistrement.

Mme le Maire donne lecture de la proposition de délibérations. Elle informe des points de vigilances liés à ce projet.

PROJET COMMERCE

Mme le Maire et Paul ZOWIEZ-NEUMANN, adjoint ont reçu la CCI de la Drôme pour la présentation de l'étude de faisabilité. Monsieur Paul ZOWIEZ-NEUMANN, adjoint, présente ce rapport. Mme le Maire invite le conseil municipal à proposer des idées de commerces pour le local.

PERSONNEL

Recrutements :

- Poste d'adjoint technique à temps non complet et annualisé : Après analyse des candidatures, c'est l'agent employé en contrat aidé l'an passé qui a été retenu pour ce poste. L'agent a débuté le 1^{er} septembre 2023 pour 1 an.

- Poste d'adjoint technique et propreté à temps complet : Mme le Maire explique qu'elle a reçu 5 candidatures. Suite aux entretiens, une candidature a été retenue. Un contrat d'un an avec une période d'essai de 3 mois sera proposé au candidat retenu avec une prise de poste au 1^{er} octobre 2023.

Arrivée de la conseillère Florence FRANCOIS-BRAZIER – 19h50

Délibération D2023.33 : Suppression du poste d'ATSEM à temps non complet annualisé

Mme le Maire rappelle que cette année une classe de maternelle a été fermée. Par conséquent le poste d'ATSEM vacant n'était plus justifié. Après l'avis favorable du Comité Social Technique en date du 26 juin 2023, Mme le Maire propose la suppression de ce poste.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération D2023.34 : Création de postes suite aux avancements de grade 2023

Mme le Maire informe que cette année 4 agents sont promouvables à un avancement de grade. Ces avancements de grade ont été validés lors de la commission du personnel. Mme le Maire demande au conseil municipal la création de 4 postes :

- Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps non complet : 28h/35h

- Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet et annualisé : 20,08h/35h

- Adjoint animation principal 2^{ème} classe à temps non complet et annualisé : 25,20h/35h

- Adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet : 19,07h/35h

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Formation : Les deux agents travaillant à l'agence postale communale vont suivre une formation suite à la migration d'un nouveau logiciel. Les souhaits de formations (secrétariat et technique) ont été refusés par le CNFTP en raison d'une forte demande.

ECOLE

Tribunal Administratif : Mme le Maire est toujours dans l'attente du rapport de l'expert.

Rentrée scolaire 2023 : Mme le Maire a reçu la directrice. La rentrée scolaire s'est bien passée, les effectifs sont les mêmes que l'année dernière repartis en 6 classes : 2 classes de PS/MS/GS, CP-CE1, CE1-CE2, 2 classes de CM1-CM2. L'éducation nationale a accordée à l'école un service civique qui vient en renfort de l'équipe pédagogique.

Périscolaire : Une commande complémentaire de vaisselle a été effectuée.

Certaines familles semblent ne pas avoir pris connaissance du nouveau règlement (compte tenu des demandes), si cela continue, un rappel du règlement sera fait aux familles.

Arrêt de car : La Région a remis en service l'arrêt de car au quartier Montanay pour le transport scolaire à destination du collège de St Sorlin en Valloire.

COMPTE-RENDUS REUNIONS

EBER : Mme le Maire a reçu les services la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône pour la présentation de la mise en place d'une navette entre Beaurepaire et la gare de Péage de Roussillon. Ce projet serait mis en place à titre expérimental pour 1 an et financé par la Région. La navette circulerait tous les jours sauf le dimanche avec une participation financière minimale à la charge des usagers. Un arrêt serait prévu sur la commune.

Inspection académique : Le ministère de l'éducation a lancé un projet avec un budget national pour des projets d'installation de jeux extérieurs et de végétalisation des cours de récréation. Le dossier doit être déposé

à l'inspection académique dans les 4 ans. La commune a sollicité des devis pour l'installation de jeux extérieurs dans la cour de la maternelle.

Schéma directeur d'eau potable : La campagne de mesure a été réalisée. Mme le Maire présente le bilan de la 2^{ème} phase. Mme le Maire informe que le syndicat a choisi le cabinet pour le renouvellement du contrat DSP qui arrive à échéance fin juin 2024.

Conseillers Départementaux : Cette année une nouvelle subvention sera versée en fin d'année, en section fonctionnement, en plus de la subvention voirie qui elle est versée en section investissement

Forum des associations : Une quarantaine d'associations présentes à Epinouze et environ 500 visiteurs.

Association Elan de Valloire : L'association fait face à des problèmes financiers (peu de location qui sont loin de couvrir les frais). Les membres ont donc fait le choix de mettre en vente le gros chalet afin de pouvoir financier les travaux du petit chalet et le mettre à la location.

Semaine bleue : La semaine bleue se déroulera du 2 au 8 octobre 2023. Une journée intergénérationnelle sera organisée à l'école. Elle se tiendra le 6 octobre prochain.

Génération en fête : L'événement se déroulera à Laveyron les 23 et 24 octobre prochain. Le thème de cette année est « danse et mouvement »

CCPDA – Restauration collective : Mme le Maire et Annie BEGOT, adjointe, ont participé à des ateliers sur la restauration collective. Un bilan de l'opération « fruits à la récré » a été présenté. En 2024, plusieurs communes doivent renouveler leur marché public pour la fourniture des repas. Les élus présents ont évoqué le souhait de travailler ensemble sur l'élaboration du cahier des charges.

REUNIONS A VENIR

Réunion ADN : Une réunion publique sur la fibre se tiendra mercredi 27 septembre 2023 à 18h30 à Moras en Valloire.

Réunion du Conseil Municipal : 2 ou 3 octobre 2023

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

Adapei : Le conseil municipal ne souhaite pas participer à l'opération brioches.

Valloire Loisirs : Une activité de Yoga sur chaise est proposée le jeudi matin à la salle des associations.

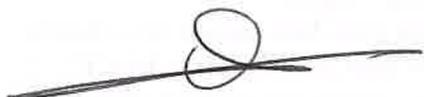
Coupure Enedis : Mme le Maire informe le conseil municipal qu'une coupure d'électricité est prévue le jeudi 28 septembre 2023.

Repas des aînés : Il est prévu le samedi 25 novembre 2023. Des devis seront sollicités prochainement. La tournée des élus débutera début novembre.

Bulletin municipal : Mme le Maire rappelle que la parution du prochain bulletin municipal est prévue pour la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Jérôme CLAVEL
Secrétaire de séance



Nicole DURAND
Maire

